Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20261021-202610009-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

DELIBERATION 2026-10-009

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 21 octobre 2026

Date de convocation : le 14 octobre 2026

Membres : en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

*L'an **deux mil-vingt-six** le mercredi vingt et un octobre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur LE CREURER Éric, Maire,*

Présents : M. LE CREURER Éric, M. FRAVAL Philippe, Mme Sophie PERROT, Mme HENRY Isabelle, M. DEON Yann, Mme LE GUERN Anne-Marie, Mme MUFRAGGI Francine, Mme MOREL Anaïs, Mr FOMEL Joffray, M. GAUTHIER Sébastien.

Absents non excusés : M. LE GRAVET Sébastien

Absents excusés :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme PERROT Sophie

OBJET : Demande de subvention SIAP aide à la pierre pour le projet habitats regroupés avec vie partagée.

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de sa compétence déléguée des aides à la pierre, Lannion Trégor Communauté assure la programmation, le financement et l'instruction des agréments de logements sociaux sur son territoire.

Depuis le déploiement du nouveau Système d'Information des Aides à la Pierre (SIAP) par les services de l'Etat (en remplacement de l'ancien outil Galion), l'ensemble du cycle de vie des opérations de logement social est intégralement dématérialisé. Les bailleurs déposent leurs projets sur la plateforme, et les services instructeurs de Lannion Trégor Communauté y valident la conformité technique, les financements octroyés et les conventions APL rattachées.

Le présent rapport a pour objet d'approuver le financement et l'octroi des agréments pour l'opération immobilière suivante, dont le dossier d'instruction a été validé et finalisé par l'outil SIAP :

Nom de l'opération : Koad Bihan PLUS et Koad Bihan PLS

Commune d'implantation : Coatascorn

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20261021-202610009-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

Nature du programme : constructions neuves

Typologie des logements éligibles : PLS et PLUS

Montant de la subvention locale proposée : : 8 000 euros par logement PLUS et 1 euro par logement PLS.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE les projets de logements dénommés « Koad Bihan PLUS » et « Koad Bihan PLS » portés par la commune de Coatascorn

DEMANDE L'ATTRIBUTION d'une subvention d'aide à la pierre d'un montant de 24 000 euros pour les 3 logements PLUS et 8 euros pour les 8 logements PLS.

AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, A Coatascorn, le 21 octobre 2026 Le secrétaire de Séance,
Pour copie conforme, Le Maire

5, rue de la Mairie 22140 COATASCORN - 5, straed an Ti-kêr 22140 KOADASKORN
✆ 02 96 47 00 55 - Fax : 02 96 47 08 99 - Mail : mairie.coatascorn@wanadoo.fr